



**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le 3 décembre 2018 à 19 h 00.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Marc Ouellet	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
M <sup>me</sup> Linda Morin	siège #3
M <sup>me</sup> Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
M. Jean-François Lauzier	siège #6

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M<sup>me</sup> Stéphanie Readman, directrice générale, secrétaire-trésorière par intérim, est présente à cette séance.

**NOUS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, NOUS ENGAGEONS À AGIR AVEC HONNÉTÉTÉ ET INTÉGRITÉ, DANS LE RESPECT DES LOIS QUI NOUS GOUVERNENT ET À PRENDRE DES DÉCISIONS EN TOUTE IMPARTIALITÉ POUR LES INTÉRÊTS DES CITOYENS ET CITOYENNES DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, TOUT EN ASSURANT UNE SAINTE GESTION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE SON DÉVELOPPEMENT.**

---

#### **CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est constaté que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du conseil et mention en est faite au procès-verbal.

**268-12-18**

---

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>ME</sup> SYLVIE DUCHESNEAU  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel quel.

**269-12-18**

---

#### **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019**

**CONSIDÉRANT QU'**il y aura présentation ainsi que dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2019;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal, le 16 novembre 2018;

<b>Revenus</b>	
<b>Recettes</b>	
Taxes	(1 183 907.00) \$
Autres recettes	(99 793.00) \$
Transferts	(61 461.00) \$
	(1 345 161.00) \$
<b>Affectation</b>	
Surplus affecté	(118 597.00) \$
Fonds de parc	(29 076.00) \$
Fonds carrière / sablière	(70 687.00) \$
Service Incendie	(20 000.00) \$
Bibliothèque	(13 000.00) \$
Subvention à recevoir	(387 210.00) \$
	(638 570.00) \$
	<b>(1 983 731.00) \$</b>
<b>Dépenses</b>	
<b>Fonctionnement</b>	
Administration générale	407 162.00 \$
Sécurité publique	211 971.00 \$
Voirie et transport	346 961.00 \$
Hygiène du milieu	122 228.00 \$
Urbanisme et développement	112 820.00 \$
Loisirs et culture	140 014.00 \$
Frais de financement	58 775.00 \$
Dette	83 600.00 \$
	1 483 531.00 \$
<b>Investissements</b>	
Immobilisations	500 200.00 \$
	500 200.00 \$
	<b>1 983 731.00 \$</b>

IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>ME</sup> LINDA MORIN  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** les membres du conseil municipal adoptent le budget des opérations financières de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne pour l'année 2019 tel que présenté avec un équilibre des revenus et des dépenses.

270-12-18

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021**

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Ouellet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** les membres du conseil municipal adoptent le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2019-2020-2021 dont la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a fait la lecture :

<b>PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS</b>				
<b>2019-2020-2021</b>				
<b>PROJET</b>	<b>TITRE</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
01-2019	CHEMINS	657 500.00 \$	250 000.00 \$	200 000.00 \$
02-2019	INFRASTRUCTURES	165 200.00 \$	150 000.00 \$	75 000.00 \$
03-2019	ÉQUIPEMENTS	10 000.00 \$	50 000.00 \$	50 000.00 \$
04-2019	AMEUBLEMENTS	75 000.00 \$	50 000.00 \$	25 000.00 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>907 700.00 \$</b>	<b>500 000.00 \$</b>	<b>350 000.00 \$</b>

---

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

*(Temps alloué : 30 minutes)*

*Début : \_\_\_ h \_\_\_ - Fin : \_\_\_ h \_\_\_*

Aucune personne ne s'est prévalué de son droit à ce moment.

La période de questions peut-être vue et entendue sur l'enregistrement de cette séance disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.ste-christine-gc.ca](http://www.ste-christine-gc.ca).

271-12-18

---

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé de lever l'assemblée à 19 heures 08 minutes par M. Jean-François Lauzier.

---

Raymond Francoeur  
**Maire**

---

Stéphanie Readman  
**Directrice générale, secrétaire-trésorière  
par intérim**